

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 28.05.2024

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 28.05.2024

*** RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise**

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit** **EUKA BRAKE CLEANER**
- **Code du produit** AU 018839
- **Numéro EC:**
927-510-4
- **Numéro d'enregistrement** 01-2119666169-27
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées .**
- **Emploi de la substance / de la préparation** Utilisation: industrielle/ professionnel
- **1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur :**
ECSA Maintenance AG
Burgauerstrasse 17
CH-9230 Flawil (SG)
Svizzera
Tel.: +41 (0)58 211 93 00
Fax: +41 (0)58 211 93 01
quality@ecsa.ch
- **Service chargé des renseignements :** Département sécurité du produit: quality@ecsa.ch
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence**
Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum
Tel. +41 44 251 51 51 (CH: 145)

*** RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- **2.1 Classification de la substance ou de la préparation**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS08 danger pour la santé

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.

(suite page 2)

CH/FR

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 28.05.2024

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 28.05.2024

Nom du produit EUKA BRAKE CLEANER

(suite de la page 1)

- Pictogrammes de danger


GHS02 GHS07 GHS08 GHS09

- Mention d'avertissement Danger
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Hydrocarbures C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques

- Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Conseils de prudence

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P331 NE PAS faire vomir.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- 2.3 Autres dangers
- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- **PBT**: Non applicable.- **vPvB**: Non applicable.

*** RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**
- 3.1 Substances
- No CAS Désignation

Hydrocarbures C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques

(Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics)

- Code(s) d'identification

- Numéro EC: 927-510-4

*** RUBRIQUE 4: Premiers secours**
- 4.1 Description des mesures de premiers secours
- Indications générales :

Autoprotection du secouriste d'urgence

Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Demander immédiatement conseil à un médecin

- après inhalation :

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.



En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- après contact avec la peau :

Enlever les vêtements contaminés

Rincez immédiatement avec de l'eau et rincer abondamment

(suite page 3)

— CH/FR —

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 28.05.2024

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 28.05.2024

Nom du produit EUKA BRAKE CLEANER

(suite de la page 2)

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.

- après contact avec les yeux :

Retirer les lentilles cornéennes

Rincer les yeux, pendant au moins 15 minutes sous l'eau courante en écartant les paupières; et consulter un médecin

- après ingestion :

Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Si la personne est consciente, lui laver la bouche avec de l'eau.

- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'inhalation peut causer:

Effets sur le système nerveux

L'ingestion peut causer:

Douleurs à l'abdomen

Nausée

Vomi

œdème pulmonaire

- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

Observation subséquente de cas de pneumonie et d'œdème pulmonaire

* RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction: mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone (CO₂), eau pulvérisée

- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :

En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

oxydes de carbone (COx)

- 5.3 Conseils aux pompiers

- Equipement spécial de sécurité :

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie

Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier)

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

- Autres indications Rafraîchir les emballages dangereux en pulvérisant de l'eau

* RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu.

Les planchers peuvent être glissants; prenez soin d'éviter de tomber. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuelle adapté. Contacter le personnel de secours.

- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

(suite page 4)

— CH/FR —

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 28.05.2024

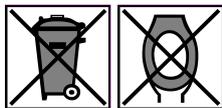
Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 28.05.2024

Nom du produit EUKA BRAKE CLEANER

(suite de la page 3)

- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:



Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Recueillir par moyen mécanique.

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination

Conformément aux instructions, éliminer le matériel rassemblé

- 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

* RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter le dégagement d'aérosols.

Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.

- Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Stockage :

- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Stocker dans un endroit frais.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker dans le récipient d'origine.

- Indications concernant le stockage commun : Ne pas conserver avec les agents d'oxydation

- Autres indications sur les conditions de stockage :

Prudence en cas d'ouverture répétée de emballages entamés

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Conservé les emballages dans un lieu bien aéré

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

* RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1 Paramètres de contrôle

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail : néant

- 8.2 Contrôles de l'exposition

Équipements appropriés:

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

- Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser

Ne pas prendre de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon

- Protection respiratoire :

En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre: A (EN 14387)

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 28.05.2024

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 28.05.2024

Nom du produit EUKA BRAKE CLEANER

(suite de la page 4)

- **Protection des mains :**
Gants de protection.
Gants résistant aux produits chimiques (EN374)
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
 - **Matériau des gants** Caoutchouc nitrile
 - **Protection des yeux/du visage**
Lunettes de protection hermétiques.
L'équipement doit être conforme à EN 166.
 - **Protection du corps :**
Utiliser une tenue de protection.
Porter des vêtements de travail à manches longues.
Chaussures de sécurité.
 - **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**
Empêcher le produit d'arriver aux cours d'eau et dans les égouts.
-

*** RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

- | | |
|---|--|
| - 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles | |
| - Aspect: | |
| - Forme : | liquide |
| - Couleur : | incolore |
| - Odeur : | De type solvanté |
| - Seuil olfactif: | Non déterminé. |
| - Point de fusion : | < -20 °C |
| - Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | 83 °C |
| - Inflammabilité | Non applicable. |
| - Limites inférieure et supérieure d'explosion inférieure : | 0,6 Vol % |
| - supérieure : | 7 Vol % |
| - Point d'éclair : | < 0 °C |
| - Température d'inflammation : | 200 °C |
| - Température de décomposition : | Non déterminé. |
| - pH | Non déterminé. |
| - Viscosité : | |
| - Viscosité cinématique à 20 °C | 0,5-1,2 mm ² /s |
| - Solubilité | |
| - l'eau : | insoluble |
| - Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) | Non déterminé. |
| - Pression de vapeur à 20 °C: | 6 kPa |
| - Densité et/ou densité relative | |
| - Densité relative. | 0,68-0,78 |
| - Densité de vapeur: | Non déterminé. |
| - 9.2 Autres informations | Pas d'autres informations importantes disponibles. |
| - Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité. | |
| - Danger d'explosion : | Le produit n'est pas explosif. |
| - Modification d'état | |
| - Point/l'intervalle de ramollissement | |
| - Propriétés comburantes | Non-oxydant |
| - Vitesse d'évaporation. | Non déterminé. |
| - Informations concernant les classes de danger physique | |
| - Substances et mélanges explosibles | néant |
| - Gaz inflammables | néant |
| - Aérosols | néant |

(suite page 6)

— CH/FR —

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 28.05.2024

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 28.05.2024

Nom du produit **EUKA BRAKE CLEANER**

(suite de la page 5)

- Gaz comburants	<i>néant</i>
- Gaz sous pression	<i>néant</i>
- Liquides inflammables	<i>Liquide et vapeurs très inflammables.</i>
- Matières solides inflammables	<i>néant</i>
- Substances et mélanges autoréactifs	<i>néant</i>
- Liquides pyrophoriques	<i>néant</i>
- Matières solides pyrophoriques	<i>néant</i>
- Matières et mélanges auto-échauffants	<i>néant</i>
- Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	<i>néant</i>
- Liquides comburants	<i>néant</i>
- Matières solides comburantes	<i>néant</i>
- Peroxydes organiques	<i>néant</i>
- Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	<i>néant</i>
- Explosibles désensibilisés	<i>néant</i>

*** RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

- **10.1 Réactivité** Voir "Possibilité de réactions dangereuses"
- **10.2 Stabilité chimique** Stable dans les conditions normales d'utilisation
- **Décomposition thermique / conditions à éviter** : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue
- **10.4 Conditions à éviter** Sources de chaleur et d'ignition
- **10.5 Matières incompatibles**: agents oxydants forts
- **10.6 Produits de décomposition dangereux**:
gaz/vapeurs inflammables
Oxydes de carbone (COx)

*** RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- **11.1 Informations sur les classes de danger** telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- **Toxicité aiguë** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification** :

Hydrocarbures C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques

Oral	LD50	>5.840 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.920 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4h	>23,3 mg/l (rat) (OECD 403 - Read across)

- **de la peau** :
Provoque une irritation cutanée.
Test sur le lapin.
OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)
(read across)
- **des yeux** :
Non irritant
Test sur le lapin
OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)
- **Sensibilisation** :
Non-sensibilisant pour la peau.
Maximisation test on Guinea pig (OECD 406).
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

— CH/FR —

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 28.05.2024

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 28.05.2024

Nom du produit EUKA BRAKE CLEANER

(suite de la page 6)

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- **Indications toxicologiques complémentaires :**
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
Absence de activité mutagène
Bacteria Reverse Mutation Test ; Results: négatif (OECD 471)
In vitro mammalian chromosome aberration test: négatif (OECD 473)
In vitro Mammalian Cell Gene Mutation test: négatif (OECD 476)
(read across)
On ne s'attend pas de toxicité pour le développement
Two-generation reproduction test; method OECD 416.
NOAEL: 31680 mg/m³
- **11.2 Informations sur les autres dangers**

- Propriétés perturbant le système endocrinien

la substance n'est pas comprise

* RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- 12.1 Toxicité

- Toxicité aquatique :

Hydrocarbures C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques

EL50/72h	10-30 mg/l (pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201 - Read across)
----------	---

LL50/96h	>13,4 mg/l (oncorhynchus mykiss) (OECD 203)
----------	---

	NOELR : 1.534 mg/l 28d - (Q)SAR
--	---------------------------------

EL50/48h	3 mg/l (Daphnia) (OECD 202 - Read across)
----------	---

	NOELR 1 mg/l 21d - OECD 211
--	-----------------------------

- 12.2 Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable.

Dégradation: 98% (28d) EU Method C.4-D

- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

- **PBT:** Non applicable.- **vPvB:** Non applicable.

- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- 12.7 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Autres indications écologiques :

- Indications générales :

Très toxique pour organismes aquatiques.

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre) : polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

* RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 28.05.2024

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 28.05.2024

Nom du produit EUKA BRAKE CLEANER

(suite de la page 7)

- **Code déchet** : HP3, HP4, HP5, HP 14 Reg.1357/2014/UE- **Emballages non nettoyés** :- **Recommandation** :

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Alerte Récipient Vide: Les récipients vides peuvent contenir des résidus, ils sont potentiellement dangereux.

Les récipients vides ne doivent être collectés pour l'élimination que par un prestataire convenablement qualifié ou agréé, et conformément aux réglementations gouvernementales.

NE PAS METTRE SOUS PRESSION, COUPER, SOUDER, BRASER, PERCER, BROYER OU EXPOSER DE TELS RÉCIPIENTS A LA CHALEUR, AU FEU, AUX ÉTINCELLES, A L'ÉLECTRICITÉ STATIQUE OU TOUTE AUTRE SOURCE D'IGNITION.

*** RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

- 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification - ADR, IMDG, IATA	UN1206
- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU - ADR - IMDG - IATA	1206 HEPTANES, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT HEPTANES, MARINE POLLUTANT HEPTANES
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport - ADR	
 - Classe - Étiquette	3 (F1) Liquides inflammables. 3
- IMDG	
 - Class - Label	3 Liquides inflammables. 3
- IATA	
 - Class - Label	3 Liquides inflammables. 3
- 14.4 Groupe d'emballage - ADR, IMDG, IATA	II
- 14.5 Dangers pour l'environnement - Polluant marin : - Marquage spécial (ADR) :	Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre)
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur - Indice Kemler : - No EMS :	Attention: Liquides inflammables. 33 F-E,S-D

(suite page 9)

CH/FR

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 28.05.2024

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 28.05.2024

Nom du produit **EUKA BRAKE CLEANER**

(suite de la page 8)

- Stowage Category	B
- 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
- Indications complémentaires de transport :	
- ADR	
- Quantités limitées (LQ)	1L
- Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
- Catégorie de transport	2
- Code de restriction en tunnels	D/E
- IMDG	
- Limited quantities (LQ)	1L
- Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
- "Règlement type" de l'ONU:	UN 1206 HEPTANES, 3, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

*** RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Regulation (EC) n° 1907/2006

Regulation (EC) n° 1272/2008

Regulation (EC) n° 830/2015

Regulation (EC) n° 487/2013

Regulation (EC) n° 878/2020

Authorization in accordance with REACH regulation (CE n. 1907/2006 and subsequent amendments and integration):

the product is not included in the list of substance of very high concern (SVHC) candidate for authorization.

OPChim 813.11

- Directive 2012/18/UE

- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I la substance n'est pas comprise

- Catégorie SEVESO

E2 Danger pour l'environnement aquatique

P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t

- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t

- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

la substance n'est pas comprise

- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

- Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

la substance n'est pas comprise

- Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

la substance n'est pas comprise

(suite page 10)

CH/FR

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 28.05.2024

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 28.05.2024

Nom du produit EUKA BRAKE CLEANER

(suite de la page 9)

- Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues
--

la substance n'est pas comprise

- Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers
--

la substance n'est pas comprise

- **Prescriptions nationales :**

- **Classement des liquides pouvant polluer les eaux:** classe A (Classification propre)

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

*** RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Service établissant la fiche technique :** Département sécurité du produit

- **Contact :** quality@ecsa.ch

- **Date de la version précédente:** 09.09.2015

- **Numéro de la version précédente:** 1

- **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

- **-. Sources.**

ECHA Registered Substances Database

ECHA CHEM Database

Regulation (EC) n° 1907/2006

Regulation (EC) n° 1272/2008

Regulation (EC) n° 487/2013

Regulation (EC) n° 830/2015

Regulation (EC) n° 878/2020

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**
